

## Informations diverses

### Foyer des associations

Les travaux de construction sont bien avancés, nous pensons qu'ils seront terminés au printemps 2016. Vous en serez informés pour son inauguration.

### Aménagement du carrefour à la Poste

Depuis plusieurs années, ce carrefour était l'objet de préoccupation afin d'assurer la sécurité des usagers. Malgré certains aménagements, la vitesse excessive des personnes venant de « Mognac » remettait en cause la sécurité. Nous avons donc décidé d'interdire l'accès à la D121 de façon directe. Vous avez été peut-être surpris de ce nouveau panneau « sens interdit » au carrefour mais c'est une façon de faire ralentir des conducteurs...

### SMICVAL : CHANGEMENT DU PLANNING DE COLLECTE

Dans le cadre d'un nouveau marché public, le SMICVAL change de prestataire de collecte sur votre territoire. Ainsi à compter du 2 janvier 2016, notre nouveau prestataire sera COVED en remplacement de SITA.

Ce changement entraîne quelques modifications des jours ou heures de collecte sur votre commune.

Les habitants concernés par ces changements recevront dans leur boîte aux lettres un calendrier 2016 leur indiquant leurs nouveaux jours de collecte.

Au dos de ce calendrier figureront de manière claire et précise les consignes de tri avec l'indication du nouveau jour.

## MAIRIE DE PETIT PALAIS ET CORNEMPS

7 le bourg - 33570 Petit-Palais-et-Cornemps  
Téléphone : **05 57 69 62 03**

### HORAIRES : Secrétaria ouvert au public

Lundi : 9h - 12h et 14h - 18h30  
Mardi : 14h - 18h30  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 14h - 18h30  
Vendredi : 9h-12 h et 14h - 18h30

Congés de Noël :

**La Mairie sera fermée du vendredi 18 décembre 2015 au soir au dimanche 3 janvier 2016 inclus**

E-mail : [mairiepetitpalaiscornemps@orange.fr](mailto:mairiepetitpalaiscornemps@orange.fr)  
Site web : [www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr](http://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr)

## Parents d'élèves

Le nouveau président de l'Association des parents d'élèves du RPI est Monsieur Pascal FRANCOIS en remplacement de Madame Eve DUPEYRAT.

## Remerciements

Sincères remerciements à M. J.Pierre TILLARD qui a récupéré et fait réparer la Croix du Basque. Celle-ci était descellée et abîmée.



## Vœux de la municipalité

Madame Le Maire et son Conseil Municipal accueilleront la population de Petit-Palais et Cornemps le vendredi 15 janvier 2016 à 19 heures dans la salle polyvalente. La célébration des vœux sera suivie d'un apéritif dinatoire pour tous.

**LE 19 DÉCEMBRE, LE PÈRE NOËL PASSERA DANS TOUS LES HAMEAUX DE NOTRE COMMUNE.  
COMME LES ANNÉES PASSÉES.**



## Remerciements des familles

Les familles des victimes de l'accident du bus remercient très chaleureusement toutes les personnes qui leur ont manifesté leur soutien, leur sympathie, leur aide, que ce soit par des gestes, des mots, l'envoi de fleurs. Merci à la municipalité de Petit-Palais et Cornemps, aux employés municipaux, aux personnalités des autres communes et de la CDC, aux personnalités et services de l'Etat, ainsi qu'à tous les anonymes.

## Calendrier des manifestations

Dans cette édition, vous ne trouverez pas le calendrier de manifestations des associations, la réunion prévue à cet effet fin octobre 2015 ayant été annulée compte tenu des circonstances exceptionnelles. Mais les différentes fêtes, repas, lotos... auront bien lieu. Vous en serez avertis prochainement. Vous pouvez également consulter le site Web de la mairie : [www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr](http://www.mairie-petit-palais-et-cornemps.fr)

# PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

*Bulletin municipal n°17*

Décembre 2015

## ÉDITORIAL

*Chères et chers administrés,*

L'automne 2015 s'est habillé de noir sur notre commune. La perte de nos aînés laisse un grand vide dans nos cœurs.

Notre club du 3ème âge est une seconde famille pour les personnes dont les enfants sont éloignés. Beaucoup d'entre elles ont en mémoire leur dernière rencontre. Se retrouver après ce drame crée une certaine réticence, mais nous avons dû le faire maintenant sinon la volonté de poursuivre leur action n'y serait plus. Noël approche et nous rappelle l'importance de se retrouver le plus souvent possible en famille, entre amis car les jours se suivent mais ne se ressemblent pas.

Je vous souhaite de passer une bonne fin d'année.

Le Maire, Patricia Raichini.

## ETAT CIVIL 2015

### NAISSANCES

GhJulia ZAZZALI née le 23/03/2015 à Libourne  
Benjamin Gaëtan Morgan LAVIGNE né le 07/06/2015 à Libourne  
Gabriel HEROULT né le 22/06/2015 à Libourne  
Sacha Simon QUINTIN né le 15/08/2015 à Libourne  
Sacha JUMEAU né le 09/10/2015 à Libourne

### MARIAGES

Maxime Denis Gabriel BALLADE-LALANNE et Ludivine Lucie VAYSSE le 18/07/2015  
Jean-Pierre TILLARD et Patricia CARDOT le 22/08/2015

### DÉCÈS

Rose Marie RIEUPET épouse CAZEMAYOR décédée à Pessac le 07/01/2015  
Raymonde Solange PAQUAUD décédée à Libourne le 16/02/2015  
Albert PATISSOU décédé à Libourne le 27/03/2015  
Patric BELARBRE décédé à Libourne le 30/03/2015  
Antoine Symphorien GONZALEZ décédé à Libourne le 01/06/2015  
Philippe DARDILLAC décédé à Petit-Palais-et-Cornemps le 20/06/2015  
Marc Yvon Michel DESAULTY décédé à Petit-Palais et Cornemps le 20/06/2015  
Maria Alexandra SCHMIDT décédée à Bordeaux le 29/06/2015  
Daniel BRUNEL décédé à Petit-Palais et Cornemps le 22/08/2015  
Patrick Joseph LEGGETT décédé à Poitiers le 20/08/2015  
Lucienne Inès RAICHINI veuve GUERINEAU décédée à Puisseguin le 23/10/2015  
Michel Charles Pierre ROGERIE décédé à Puisseguin le 23/10/2015

## Cérémonie du 11 novembre 2015

Beaucoup de monde pour commémorer la fin de la première guerre mondiale. Pour la deuxième année consécutive, les jeunes pompiers volontaires ont fait l'honneur de leur présence à la cérémonie de commémoration.



## Recensement de la population

Du 21 janvier au 20 février 2016, deux agents passeront à votre domicile pour effectuer le nouveau recensement.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Sara RAICHINI et Christian BORDAS qui seront les agents de Petit-Palais et Cornemps.

## Recensement citoyen obligatoire

Toutes personnes (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

## Carte d'identité : attention aux délais de délivrance !

Le service de l'état civil de la Mairie signale que les délais de délivrance des cartes nationales d'identités sont de l'ordre d'environ 8 semaines.

Lors du dépôt d'une demande de CNI il est préférable d'anticiper et joindre au dossier toutes les pièces réglementaires.

DUREE DE VALIDITE DE LA CNI de 10 ans à 15 ans

Les cartes nationales d'identités sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées et ne nécessitent aucune démarche de la part des administrés.

La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

## LECTURE POUR TOUS

### La Cabane à livres

La municipalité a implanté une cabane à livres sur la place devant la mairie. Le principe est simple : emprunter un livre, en remettre ou non un autre ; l'accès est libre et pour tous. Différents ouvrages ont été déposés : livres pour enfants, romans, revues diverses.

Si le succès se maintient, nous essaierons d'implanter une deuxième cabane à livres dans un autre site.



### Point Lire

Depuis l'année dernière, tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois, à partir de 16 heures, vous pouvez emprunter des livres de bibliothèque. Pour cela, rendez-vous à la salle polyvalente.

## La borne de collecte de textile

L'association des parents d'élèves des écoles de Petit-Palais-et-Cornemps a le plaisir de vous annoncer que le Conseil



Municipal a délibéré favorablement pour la mise en place d'une borne de collecte de textile qui sera positionnée sur la place de la mairie à proximité de la « Cabane à livres ». Tous les textiles seront collectés et traités par l'association ECOVAL basée à Saint-André-de-Cubzac. Une partie des fonds collectés sera reversée à l'association des parents d'élèves, annuellement.

Cette initiative permettra par exemple d'investir dans l'achat de gobelets réutilisables qui pourraient servir à l'ensemble des manifestations. De la sorte, chacun pourra participer à un geste Eco-responsable !

Alors n'hésitez plus à recycler à la borne de collecte textile vos vieux vêtements, linges de maison, chaussures, articles de maroquinerie... A déposer fermés dans des sacs et non en vrac.

Nous vous rappelons que chacun peut participer aux événements et à leur préparation, en fonction de son temps libre, sans contrainte et dans la bonne humeur. Alors venez rejoindre l'association des parents d'élèves de Petit-Palais-et-Cornemps.

Contact auprès du Président Pascal FRANCOIS : 06 83 43 72 50

## Le PLUi du Grand Saint-Emilionnais

La Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais est engagée depuis le mois de septembre 2014 dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les 8 premiers mois d'études ont permis aux bureaux d'études qui accompagnent la CDC dans ces démarches d'exposer aux élus les grandes tendances d'évolution du territoire. Le principal constat est que la population du Grand Saint-Emilionnais ne cesse de diminuer depuis maintenant plusieurs années. Conséquence, les centres bourgs se vident et de nombreux logements sont laissés à l'abandon. Mais ce diagnostic a aussi été l'occasion de prendre conscience que la CDC dispose d'un patrimoine d'exception ou encore d'une économie relativement dynamique portée en grande partie par la viticulture et le tourisme.

Les transports, les réseaux, les équipements publics, les paysages ou encore l'environnement ont également été des thèmes abordés lors de cet état des lieux.

Sur la base de cet état des lieux, les élus du Grand Saint-Emilionnais travaillent ensemble, depuis le mois de mai, à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, pièce maîtresse du PLUi qui va préciser les principales orientations communautaires en matière d'aménagement de l'espace sur les prochaines années.

Ce Projet d'Aménagement et de Développement Durable est amené à être finalisé d'ici la fin de l'année. Des orientations portant également sur le développement économique, l'agriculture, les équipements publics ou les déplacements viendront le compléter.

Vous pouvez consulter cet article complet sur le site Web de la mairie.